



**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT  
D'1 ADMINISTRATEUR SPÉCIALITÉ TRADUCTEUR-CORRECTEUR  
RELEVANT DE LA CATÉGORIE A  
DU STATUT DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE  
- RÉSULTATS DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ -  
- PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE -**

**Réf. :** - Arrêté n° 48-2023/PR/APF du 26 décembre 2023 relatif aux modalités des concours à l'assemblée de la Polynésie française ;  
- Arrêté n° 04-2024/PR/APF du 22 janvier 2024 portant ouverture du concours externe de recrutement d'1 administrateur, spécialité traducteur-correcteur relevant de la catégorie A de la fonction publique de l'assemblée de la Polynésie française.

Conformément au procès-verbal de la réunion du jury du 27 août 2024, enregistré sous le n° 1395/APF/SG/SAF du 27 août 2024, sont autorisés à prendre part aux épreuves d'admission du concours externe pour le recrutement d'un (1) administrateur, spécialité traducteur-correcteur relevant de la catégorie A du statut du personnel de l'assemblée de la Polynésie française, les candidats admissibles dont les noms et prénoms suivent :

Nb	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom(s)
1	HAEREHOE		Randy, Manarii
2	IOANE	HAUATA	Lisa, Toaro
3	MAITERE		Teau
4	MANUTAHI		Vaiana
5	MAUATI		Nicodème, Tapi, Tagihia
6	RAI		Taraina, Eléonore
7	TUAANA	SHUI SIU WAY	Maeva, Olga
8	TUNUTU	TEAHU	Heipoe, Vaihere



*Jeanne Santini*  
Jeanne SANTINI